

# SÉRIE SOLUTION

Assurance vie  
temporaire et  
permanente

SOLUTION TRA

SOLUTION 10

SOLUTION 20

SOLUTION 100



RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS





## SÉRIE SOLUTION

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) a conçu la Série Solution pour procurer aux clients une assurance vie sans participation abordable et flexible qui couvre une grande variété de besoins de protection.

### Solution TRA

Solution TRA est un produit d'assurance vie temporaire renouvelable et transformable. Contrairement aux structures traditionnelles de primes renouvelables annuellement où les augmentations de primes commencent dès la deuxième année de police, les primes de Solution TRA sont garanties et n'augmenteront pas pendant les trois (3) premières années de police. Par la suite, les primes augmentent chaque année jusqu'à l'âge de 85 ans, puis demeurent nivelées jusqu'à l'âge de 100 ans. La police devient entièrement libérée du paiement des primes à l'âge de 100 ans et la protection se poursuit la vie durant.

### Solution 10 et Solution 20

Solution 10 et Solution 20 sont des produits d'assurance vie temporaires renouvelables et transformables. Les primes sont garanties et demeurent inchangées pendant la période choisie. Après cette période, la police est automatiquement renouvelée et les primes sont augmentées. Les primes cesseront d'augmenter à un âge déterminé pour les deux types de protection.



Nous offrons les taux de primes « Privilégié » et « Élite » pour les montants de protection de 500 000 \$ et plus. Ces catégories de risque prévoient des rabais de prime sur les protections si l'assuré répond aux critères d'appréciation des risques de la catégorie de risque « Privilégié » ou « Élite ».

### Solution 100

Solution 100 est un produit d'assurance vie entière dont les primes sont payables jusqu'à l'âge de 100 ans. Il offre en retour une protection viagère à un taux garanti et des valeurs garanties qui commencent à s'accumuler après la 4<sup>e</sup> année. Nous avons conçu ce produit spécialement pour les clients qui ont besoin d'une protection permanente à primes nivelées et abordables jusqu'à l'âge de 100 ans.

# SIMPLE ABORDABLE FLEXIBLE...

## DÉTAIL DES CONTRATS

	Solution TRA	Solution 10	Solution 20	Solution 100
<b>Description du produit</b>	Assurance vie temporaire garantie transformable et renouvelable annuellement	Assurance vie temporaire transformable et renouvelable garantie durant 10 ans	Assurance vie temporaire transformable et renouvelable garantie durant 20 ans	Assurance vie permanente garantie jusqu'à l'âge de 100 ans
<b>Clientèle cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protection d'assurance vie temporaire à faible coût</li> <li>Régime pour personne envisageant d'améliorer son état de santé ou planifiant obtenir un produit d'assurance permanent ou temporaire sur une plus longue période</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protection d'assurance vie temporaire à court terme répondant à divers besoins, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le paiement de l'hypothèque, des dettes et des derniers frais</li> <li>La constitution d'une petite entreprise</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protection d'assurance temporaire sur une plus longue période répondant à divers besoins, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le paiement de l'hypothèque, des dettes et des derniers frais</li> <li>Le remplacement du revenu familial</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protection d'assurance vie permanente abordable sans aucune modification des primes</li> <li>Accès aux valeurs de rachat pour répondre aux besoins d'urgence</li> </ul>
<b>Âges à l'établissement</b>	De 18 à 65 ans (âge au plus proche anniversaire)	De 18 à 75 ans (âge au plus proche anniversaire)	De 18 à 65 ans (âge au plus proche anniversaire)	De 0 à 75 ans (âge au plus proche anniversaire)
<b>Durée de la protection</b>	Viagère, entièrement libérée à l'âge de 100 ans	Viagère, entièrement libérée à l'âge de 100 ans	Viagère, entièrement libérée à l'âge de 100 ans	Viagère, entièrement libérée à l'âge de 100 ans
<b>Protection minimale</b>	25 000 \$	25 000 \$ jusqu'à 65 ans 10 000 \$ de 66 à 75 ans	25 000 \$ jusqu'à 65 ans 10 000 \$ de 66 à 75 ans	25 000 \$ jusqu'à 65 ans 10 000 \$ de 66 à 75 ans
<b>Protection maximale</b>	499 999 \$	10 000 000 \$	10 000 000 \$	10 000 000 \$
<b>Classification des risques</b>	Tous les montants <ul style="list-style-type: none"> <li>Standard non-fumeur</li> <li>Standard fumeur</li> </ul>	Tous les montants <ul style="list-style-type: none"> <li>Standard non-fumeur</li> <li>Standard fumeur</li> <li>500 000 \$ et plus</li> <li>Élite non-fumeur</li> <li>Privilégié non-fumeur</li> <li>Privilégié fumeur</li> </ul>	Tous les montants <ul style="list-style-type: none"> <li>Standard non-fumeur</li> <li>Standard fumeur</li> <li>500 000 \$ et plus</li> <li>Élite non-fumeur</li> <li>Privilégié non-fumeur</li> <li>Privilégié fumeur</li> </ul>	Tous les montants <ul style="list-style-type: none"> <li>Standard non-fumeur</li> <li>Standard fumeur</li> </ul>
<b>Type de protection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vie unique</li> <li>Conjointe payable au premier décès (2 assurés)</li> <li>Conjointe payable au dernier décès (2 assurés)</li> <li>Vie multiple (2 assurés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vie unique</li> <li>Conjointe payable au premier décès (2 assurés)</li> <li>Conjointe payable au dernier décès (2 assurés)</li> <li>Vie multiple (2 assurés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vie unique</li> <li>Conjointe payable au premier décès (2 assurés)</li> <li>Conjointe payable au dernier décès (2 assurés)</li> <li>Vie multiple (2 assurés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vie unique</li> <li>Conjointe payable au premier décès (2 assurés)</li> <li>Conjointe payable au dernier décès (2 assurés)</li> <li>Vie multiple (2 assurés)</li> </ul>

# DÉTAIL DES CONTRATS

	Solution TRA	Solution 10	Solution 20	Solution 100
<b>Primes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux nivelés garantis durant les trois premières années augmentant chaque année par la suite</li> <li>Dernière augmentation de primes ayant lieu au renouvellement à l'âge de 85 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux garantis qui augmentent tous les 10 ans</li> <li>Dernière augmentation de primes ayant lieu au renouvellement après l'âge de 75 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux garantis qui augmentent tous les 20 ans</li> <li>Dernière augmentation de primes ayant lieu au renouvellement après l'âge de 65 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux nivelés garantis jusqu'à l'âge de 100 ans</li> </ul>
<b>Paliers de primes</b>	Moins de 100 000 \$ 100 000 \$ à 249 999 \$ 250 000 \$ à 499 999 \$	Moins de 100 000 \$ 100 000 \$ à 249 999 \$ 250 000 \$ à 499 999 \$ 500 000 \$ et plus	Moins de 100 000 \$ 100 000 \$ à 249 999 \$ 250 000 \$ à 499 999 \$ 500 000 \$ et plus	Moins de 100 000 \$ 100 000 \$ à 249 999 \$ 250 000 \$ à 499 999 \$ 500 000 \$ et plus
<b>Frais de police annuels</b>	Régime de base : 50 \$ Avenant : 0 \$	Régime de base : 50 \$ Avenant : 0 \$	Régime de base : 50 \$ Avenant : 0 \$	Régime de base : 50 \$ Avenant : 0 \$
<b>Facteur modal</b>	0,09	0,09	0,09	0,09
<b>Transformation</b>	Jusqu'à l'âge de 75 ans	Jusqu'à l'âge de 75 ans	Jusqu'à l'âge de 75 ans	Non transformable
<b>Options de transformation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Solution 100</li> <li>AssurMax</li> <li>Optimax Patrimoine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Solution 100</li> <li>AssurMax</li> <li>Optimax Patrimoine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Solution 100</li> <li>AssurMax</li> <li>Optimax Patrimoine</li> </ul>	s.o.
<b>Valeurs de la police</b>	s.o.	s.o.	s.o.	Valeurs de rachat et valeurs libérées réduites garanties après la 4 <sup>e</sup> année
<b>Garanties complémentaires offertes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exonération des primes</li> <li>Assurabilité garantie</li> <li>Décès et mutilation accidentels</li> <li>Protection vie pour enfants</li> <li>Protection maladies graves pour enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exonération des primes</li> <li>Assurabilité garantie</li> <li>Décès et mutilation accidentels</li> <li>Protection vie pour enfants</li> <li>Protection maladies graves pour enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exonération des primes</li> <li>Assurabilité garantie</li> <li>Décès et mutilation accidentels</li> <li>Protection vie pour enfants</li> <li>Protection maladies graves pour enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exonération des primes</li> <li>Exonération des primes sur le payeur</li> <li>Assurabilité garantie</li> <li>Décès et mutilation accidentels</li> <li>Protection vie pour enfants</li> <li>Protection maladies graves pour enfants</li> </ul>
<b>Avenants d'assurance offerts</b>	Série Solution Protection MG Protection MG Plus			

L'information contenue dans ce document est fournie à titre d'information générale seulement et ne peut être considérée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'usage, au mauvais usage ou aux omissions concernant l'information contenue dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

<sup>MC</sup> Marque de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité<sup>MC</sup>

www.empire.ca info@empire.ca

